

NINZ s.p.a.

I-38061 ALA (TN) - Corso Trento, 2/A

Tel. +39-(0) 464 678 300 - web www.ninz.it

Fax +39-(0) 464 679 025 - e-mail info@ninz.it

À TOUTE PERSONNE CONCERNÉE

Ala-Bolzano, 30 septembre 2021

OBJECT: Obligation du passe sanitaire (Green Pass) pour l'accès à l'entreprise

Comme prescrit par le décret-loi italien n° 127 du 21.09.2021

AVIS EST DONNÉ PAR LA PRÉSENTE

qu'à partir du **15 OCTOBRE 2021** et, sauf prolongation ou modification, jusqu'au **31 DÉCEMBRE 2021**

**L'ACCÈS À L'ENTREPRISE SERA CONDITIONNÉ À LA POSSESSION ET LA PRÉSENTATION DU PASSE
SANITAIRE (GREEN PASS)**

conformément à la réglementation en vigueur, nous rappelons que toute personne souhaitant entrer dans notre entreprise pour y exercer "à des titres divers, ses activités professionnelles ou de formation ou de volontariat, même sur la base de contrats extérieurs", doit présenter son passe sanitaire (Green Pass) en cours de validité à la demande de notre personnel.

Il est donc interdit à toute personne non munie d'un passe sanitaire d'entrer dans l'entreprise.

Pour plus d'informations, nous vous renvoyons au site institutionnel du gouvernement:
<https://www.dgc.gov.it/>.

Sincèrement.

NINZ SPA
